

PAC : un réseau international pour promouvoir la conservation en France

par Marie-Thérèse Varlamoff*

Peu de bibliothécaires connaissent le programme IFLA-PAC. Pouvez-vous en faire une présentation concise et montrer en quoi les bibliothèques peuvent, ou doivent, se sentir concernées par vos activités ?

Créé en 1986, le programme PAC (Preservation and Conservation) est l'un des cinq programmes fondamentaux de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques). Il a pour mission première de coordonner les actions visant à sauvegarder le patrimoine documentaire des bibliothèques.

Le réseau

Le PAC, c'est d'abord un réseau dont le centre international, implanté à la Bibliothèque nationale de France depuis 1992, insuffle la politique générale et coordonne les actions des différents centres régionaux répartis à travers le monde (Caracas,

Washington, Tokyo, Canberra, Moscou et Paris).

Tout comme ses centres, les activités du PAC sont multiples : publications, formation, sensibilisation, normalisation. Chaque centre régional a sa spécificité et développe des activités propres en fonction des besoins de la région. Ainsi, le centre de Paris est en charge de l'Europe de l'Ouest et de l'Afrique, et coordonne dans ces régions la diffusion de l'information et de la documentation.

Les publications

La revue du PAC, *International Preservation News*¹, rédigée en anglais avec des articles ou des résumés en français et en espagnol, est envoyée gracieusement à toute bibliothèque ou à tout professionnel de la conservation qui en fait la demande. Le PAC a publié en 1999 une édition entièrement remaniée² de ses principes de conservation : la traduction française est actuellement en préparation.

Toujours dans le domaine des publications, le PAC vient de produire, en collaboration avec la mission de la Recherche et de la Technologie du ministère de la Culture et de la Communication, un cédérom sur la conservation préventive, bilingue anglais-français et large-

ment illustré³. Financé par l'Unesco dans le cadre de son programme « Mémoire du monde » ce cédérom sera distribué gratuitement.

La normalisation

Mais le PAC ne se contente pas d'informer ou de publier. Il participe, en collaboration avec le Service de la conservation de la BnF, aux réunions de normalisation de l'Afnor dans deux domaines précis : les conditions de conservation des documents graphiques et photographiques lors d'expositions, et la méthode d'évaluation de l'état physique des fonds d'archives et de bibliothèques.

Il a participé également aux réunions européennes ou internationales d'experts sur l'utilisation du papier permanent, et a tenu une part active dans la campagne de sensibilisation qui a abouti en 1998 à l'adoption d'une résolution par l'Unesco⁴.

Le Bouclier bleu

L'équivalent de la Croix-Rouge pour le patrimoine culturel

En 1996, l'IFLA, l'ICA (Conseil international des archives), l'ICOM (Conseil international des musées) et l'ICOMOS (Conseil international

*IFLA-PAC

des monuments et des sites) ont décidé de s'unir au sein du Comité international du Bouclier bleu (ICBS) pour la sauvegarde du patrimoine culturel en cas de conflit armé ou de catastrophe naturelle. L'ICBS, qui a repris l'emblème de la Convention de La Haye (1954), a pour mission première de sensibiliser professionnels et pouvoirs publics aux risques menaçant le patrimoine culturel lors de situations exceptionnelles afin d'en minimiser les conséquences.

L'originalité de l'ICBS est qu'il regroupe les différents acteurs et gardiens du domaine culturel afin d'éviter la duplication d'efforts et de moyens, et de bénéficier de l'expérience des autres partenaires. Son action ne sera pleinement efficace que s'il s'appuie sur d'autres

instances, comme la protection civile et l'armée, et s'il recherche le concours d'entreprises privées et de volontaires. À terme, le Bouclier bleu devrait ressembler pour la culture à ce que représente la Croix-rouge pour l'humanitaire.

Pour un Comité français du Bouclier bleu

Il convient de travailler à l'échelon national ou local. C'est pourquoi des comités nationaux du Bouclier bleu sont en train de se constituer dans plusieurs pays. Une cellule restreinte comprenant un représentant des bibliothèques⁵, des musées, des archives ainsi que des monuments et des sites prépare les statuts du futur comité français.

Le PAC est naturellement partie prenante de cette initiative et souhaite que tous les collègues inté-

ressés y contribuent en participant à l'élaboration des plans d'urgence dans le cadre de comités locaux.

1. IPN est publié trois fois par an.
Rédacteur : Virginie Kremp -
virginie.kremp@bnf.fr

2. IFLA Principles for the Care and Handling of Library Materials. Compiled and edited by E. Adcock with the assistance of M.-T. Varlamoff and V. Kremp. Paris, IFLA-PAC, CLIR, 1998. 72 p. « International Preservation Issues » n° 1.

3. *Safeguarding our documentary heritage/La sauvegarde du patrimoine culturel* : Cédérom produit par IFLA-PAC avec la collaboration de la mission de la Recherche et de la Technologie du ministère de la Culture et de la Communication. Paris, IFLA, MCC, Unesco, 2000.

4. In « International Preservation Issues » n° 15, p. 18.

5. Marie-Thérèse Varlamoff, IFLA-PAC, Bibliothèque nationale de France, quai François Mauriac, T₃ N₄, Bur. 0497 75706 Paris Cedex 13
- <marie-therese.varlamoff@bnf.fr>